

Taux	Produits	Remises / Escompte	Frais	Base Tax.	Taxe	Total qté UVC in CSU	Total qté facturée (unité cde)
20,00 %	466,12	0,00	0,00	466,12	93,22	72	20
Total Taxes					93,22		

Incoterm : EXW		Lieu d'incoterm : DEPART USINE		H.T. Produit	466,12 EUR
		Poids avec emb. tertiaires : 97,000		Total HT	466,12 EUR
Poids brut total : 97,000 KG		Tare emballages tertiaires : 0,000		Escompte	
Total emballages : 5 PAL		VGM :		TVA	93,22 EUR
Volume : 0,648 M3		Tare TC :		TTC	559,34 EUR
Lieu de chargt :	N° TC/camion :	Nom nav. :		Net à payer	559,34 EUR
Moyen de transp. :	N° de plomb :	Date arrivée navi. :			
	Port embarq. :	Lieu récept. :			
Tournée :	Date embarq. :	Lieu dest. :			
Commentaires export :					
Condition de règlement :		PRÉ 30 jours nets date facture			
Date d'échéance :		16.05.2025			
Coordonnées bancaires :					
IBAN					
SWIFT					
TVA sur les débits. Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé. Seuls les produits indiqués comme tels sont certifiés FSC (Celluloses de Brocéliande : n° de certificat FSC® : FCBA-COC-000344 / n° de licence FSC® : C113679). Indemnité forfaitaire légale frais recouvrement : 40 €. Pénalités de retard à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.					
Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement s'élevant à 40 euros. (Loi n° 2012-387 du 22 Mars 2012)					
Un taux de pénalité de retard de paiement de 3 fois le taux d'intérêt légal est exigible le jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. (Article L. 441-6 du Code de commerce)					

CIC GME BRETAGNE
IBAN : FR 76 3004 7141 3800 0201 1160 152
SWIFT: CMCIFRPP

